



SABINE, l'asso vélo de Rouen

51 rue aux Juifs, 76000 Rouen
courriel : rouensabine@fubicy.org
site web : <http://sabinerouenvelo.org>

le 11 juillet 2018

TEOR : la Métropole doit prendre ses responsabilités

Alors que les réactions exacerbées se sont multipliées à l'annonce par le Président de la Métropole de l'ouverture au vélo des voies TEOR en cœur de ville lors du lancement de T4, il nous paraît important de préciser notre position et de resituer le débat.

L'association Sabine milite pour le partage de l'espace public dès lors qu'il est accepté de tous et qu'il se fait dans le respect de tous les usagers, condition sine qua non pour que la sécurité de chacun soit garantie. Si cette condition est satisfaite, et il appartient à la puissance publique de s'en assurer, nous ne nous opposons pas au partage des voies de bus et TEOR.

Cependant, cette condition ne se décrète pas, et aujourd'hui, force est de constater que le climat de la cohabitation entre les chauffeurs de bus et les cyclistes ne s'est pas globalement apaisé. Au-delà des tensions des années précédentes qui avaient conduit les chauffeurs de TEOR à exercer leur droit de retrait, les couloirs bus partagés, comme celui du pont Corneille, occasionnent toujours de nombreux incidents ou conflits quotidiens.

Si les conditions d'un partage apaisé ne sont pas réunies, l'association Sabine milite dans ce cas pour des aménagements dédiés au vélo, séparés de la circulation motorisée. Suivant ce principe, l'association Sabine avait proposé à la Métropole de recourir à l'aménagement sur un tronçon de TEOR en hypercentre¹ (conjointement avec le CHSCT de la TCAR), et sur la future T4 pour remédier aux conflits d'usage. Propositions dont la Métropole n'a pas tenu compte, parfois au mépris de la concertation² qu'elle avait elle-même organisée.

La Métropole s'est ainsi piégée en n'assumant pas sa responsabilité d'aménageur : en créant les voies T4 partagées sur la rive droite, elle est désormais contrainte pour des questions de cohérence d'ouvrir au vélo toutes les voies TEOR, malgré des conditions que tous les usagers dépeignent comme génératrices de conflit. Ce faisant, elle faillit aussi à jouer son rôle d'arbitre de l'espace public : cette annonce est faite soudainement, sans concertation ni pédagogie, donnant l'impression que les décisions sont prises au gré du vent sans anticipation.

1 <http://sabinerouenvelo.org/2017/06/plateforme-teor-sabine-et-le-chsct-tcar-font-proposition-commune>

2 <http://sabinerouenvelo.org/2018/06/contribution-sur-les-nouveaux-plans-t4-les-reculs-quasi-systematiques-du-projet>

Nous appelons donc la Métropole à prendre ses responsabilités, et à éviter d'attiser des oppositions artificielles entre modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, alors qu'il lui incombe d'organiser leur complémentarité. Nous aimerions comprendre aujourd'hui comment elle compte créer les conditions d'une cohabitation apaisée et respectueuse entre les différents usagers.

Inciter à la pratique du vélo au quotidien est un enjeu majeur sur plusieurs plans : lutte contre la sédentarité, attractivité du territoire et lutte contre la pollution. Selon une étude du WWF publiée le 6 juillet, les dix principales métropoles, dont celle de Rouen, doivent doubler ou tripler leur effort avant 2030 pour tenir les engagements de l'accord de Paris.